

# Modalités d'accès à la piscine et au Spa sensoriel

Prodiguer nos soins et vous accueillir dans des conditions de sécurité et de qualité optimales, constitue une volonté forte, et une priorité permanente et majeure pour notre établissement.

Cette exigence d'excellence, pour laquelle notre Direction et nos équipes s'engagent au quotidien, nous conduit aujourd'hui à modifier les conditions d'accès à notre Spa sensoriel, ainsi qu'à notre piscine extérieure, dès sa réouverture le 1<sup>er</sup> mai 2015.

A compter du 1<sup>er</sup> mai, les modalités d'accès en vigueur seront les suivantes :

	Accès Spa sensoriel	Accès piscine extérieure
Abonnés soins	ACCES 2 H	Sans
Abonnés sports et aquasports, de 24 séances et plus	ACCES JOURNEE le jour de la séance	ACCES JOURNEE, sur achat d'un accès piscine exclusif abonnés sports à 28€ le jour de la séance
Adhérents Club*	ACCES JOURNEE le jour de la séance	ACCES JOURNEE le jour de la séance
Adhérents Club +*	ACCES JOURNEE le jour de la séance	ACCES JOURNEE le jour de la séance
Résidents Hôtel Aquabella	ACCES durant tout le séjour	ACCES durant tout le séjour
Clients en soins pour un forfait journée ou un soin d'1h minimum	ACCES JOURNEE le jour du soin	ACCES ½ JOURNEE le jour du soin

\*Pour connaître nos **conditions d'entrée aux Club et Club +**, contactez l'un de nos agents de réservation au 04 42 23 81 82, ou rendez-vous sur notre site Internet **www.thermes-sextius.com** rubrique « Informations pratiques ».

Nous vous remercions pour votre fidélité, et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Votre Service Relations Client